

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 8 DÉCEMBRE 2025, À
20 h, À LA SALLE LORENZO DÉRAPS.

Présents :

Monsieur Romuald Gallant	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Monsieur Éric Gallant	Conseiller # 2
Madame Angie Duguay	Conseillère # 3
Madame Kathy Ouellet	Conseillère # 4
Madame Nathalie Troquet-Marsh	Conseillère # 5
Madame Delvie Blais	Conseillère # 6

Assistent également à la séance:
Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène
Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

*Monsieur Romuald Gallant, maire, demande un moment de réflexion
avant le début de la séance.*

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

*Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte
à 20h36.*

**RÉSOLUTION N°142-12-2025
ORDRE DU JOUR : ADOPTION**

Après la lecture de l'ordre du jour;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE *l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :*

- 1. Moment de réflexion;*
- 2. Vérification des présences;*
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 10
novembre 2025;*
- 5. Déboursés;*
- 6. École Monseigneur-Labrie / Demande de commandite;*
- 7. Centre d'action bénévole de la Minganie / Demande de soutien
financier pour l'aide alimentaire;*
- 8. Calendrier des séances, 2026;*

9. *Règlement # 001-12-2025 « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2026 » : Adoption du règlement;*
 10. *Patinoire – Saison 2025-2026 / Contrat;*
 11. *Extrait du registre public 2025 des déclarations des dons et autres avantages;*
 12. *Déclarations d'intérêts pécuniaires;*
 13. *Chevaliers de Colomb d'Aguanish – Demande de commandite / Père Noël des enfants;*
 14. *Dépôt d'une demande de subvention au MAMH (FRR – Volet 4) pour une étude de faisabilité d'un service de sécurité incendie intermunicipal avec la municipalité de Natashquan;*
 15. *Dépôt d'une demande de subvention au Plan Nord (Fonds d'initiatives nordiques) pour une étude de faisabilité d'un service de sécurité incendie intermunicipal avec la municipalité de Natashquan;*
 16. *Formations obligatoires pour les personnes élues;*
 17. *Adhésion à l'entente pour le déploiement d'appareils de désincarcération;*
 18. *Corporation du Port régional de Natashquan – Représentants municipaux;*
 19. *Comité consultatif en urbanisme (CCU) – Représentant municipal;*
 20. *Office municipal d'habitation – Représentants municipaux;*
 21. *Dossier familles et aînés – Représentant municipal;*
 22. *Comité relatif à la démolition d'immeubles – Nomination des membres;*
 23. *Infrastructure récréotouristique maritime – Étude préliminaire / Demande d'aide financière;*
 24. *Piste cyclable Aguanish / Ile-Michon – Demande d'aide financière;*
 25. *Agente de développement / Compte-rendu;*
 26. *Suivi des affaires courantes;*
 27. *Correspondance;*
 28. *Affaires nouvelles;*
 - A) *Appui et location du lot 5 356 238*
 - B) *Service internet - OMH*
 29. *Période de questions;*
 30. *Clôture de la séance.*
-

RÉSOLUTION N°143-12-2025
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 10
NOVEMBRE 2025 : ADOPTION

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 10 novembre 2025 a été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours ouvrables avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
APPUYÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le procès-verbal de la séance du conseil du 10 novembre 2025, soit et par la présente, adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N°144-12-2025
DÉBOURSÉS : ADOPTION

Après avoir pris connaissance des déboursés;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés au montant de 82 738.26\$ en date du 30 novembre 2025 tel que déposé.

RÉSOLUTION N°145-12-2025
ÉCOLE MONSEIGNEUR-LABRIE / DEMANDE DE COMMANDITE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité fasse un don de 40.00\$ à l'école Monseigneur-Labrie pour la réalisation de l'album des finissants 2025-2026.

RÉSOLUTION N°146-12-2025
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MINGANIE / DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR L'AIDE L'ALIMENTAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité fasse un don de 500\$ au Centre d'action bénévole de la Minganie afin de bonifier les paniers alimentaires pour les personnes en situation de vulnérabilité.

RÉSOLUTION N°147-12-2025
CALENDRIER DES SÉANCES, 2026

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026. Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 20h :

20 janvier	3 février	10 mars
7 avril	5 mai	2 juin
7 juillet	4 août	1 ^{er} septembre
6 octobre	3 novembre	1 ^{er} décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la municipalité.

**RÉSOLUTION N°148-12-2025
RÈGLEMENT # 001-12-2025 « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT
L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE
2026 » : ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 10 novembre dernier et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

Considérant que toutes les étapes prévues à la Loi ont été respectées;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le règlement # 001-12-2025 « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2026 » soit, et par la présente adoptée par le conseil.

**RÉSOLUTION N°149-12-2025
PATINOIRE – SAISON 2025-2026 / CONTRAT**

Attendu qu'un deuxième affichage a été publié le 13 novembre dernier, cette fois-ci pour la surveillance et l'entretien hivernal de la patinoire pour la saison 2025-2026;

Attendu qu'une seule soumission a été reçue;

Attendu que cette soumission est conforme;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité accepte la soumission de monsieur Dario Déraps au montant de 15 600.00\$ pour la surveillance et l'entretien hivernal de la patinoire pour la saison 2025-2026. Ce contrat est valide pour une durée de 13 semaines et débutera le 14 décembre prochain.

EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC 2025 DES DÉCLARATIONS DES DONS ET AUTRES AVANTAGES

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, dépose l'extrait du registre public de déclaration des dons et autres avantages tels qui suit :



EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC 2025 DES DÉCLARATIONS DES DONS ET AUTRES AVANTAGES DES ÉLUS MUNICIPAUX

TITRE	NOM	*DONS OU AUTRES AVANTAGES	**VALEUR \$
Maire	Romuald Gallant (élu 02-11-2025)	S/O	0
	Léonard Labrie	S/O	0
Siège #1	Francine Blais	S/O	0
Siège #2	Éric Gallant	S/O	0
Siège #3	Angie Duguay (élue 02-11-2025)	S/O	0
	Denis Rochette	S/O	0
Siège #4	Kathy Ouellet (élus 02-11-2025)	S/O	0
Siège #5	Nathalie Troquet-Marsh	S/O	0
Siège #6	Delvie Blais (élue 02-11-2025)	S/O	0
	Noëlline Gallant	S/O	0

**Si oui, inscrire la description du don ou autre avantage
Sinon, inscrire S/O*

***Si oui, inscrire la valeur en dollars
Sinon, inscrire 0*

****En vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1) le greffier ou secrétaire-trésorier doit déposer lors de la dernière séance ordinaire du conseil du mois de décembre un extrait du registre public des déclarations des dons et autres avantages, qui contient les déclarations visées au deuxième alinéa qui ont été faites depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel extrait a été déposé.*

Ces règles doivent également prévoir que tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu par un membre d'un conseil de la municipalité et qui n'est pas de nature purement privée ou visée par le paragraphe 4º du premier alinéa doit, lorsque sa valeur excède celle que doit fixer le code, laquelle ne peut être supérieure à 200 \$, faire l'objet dans les 30 jours de sa réception d'une déclaration

*écrite par ce membre auprès du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité.
Cette déclaration doit contenir une description adéquate du don, de la marque
d'hospitalité ou de l'avantage reçu et préciser le nom du donateur ainsi que la date
et les circonstances de sa réception.*

RÉSOLUTION N°150-12-2025
DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Considérant l'article 360.2 de la loi sur les référendums dans les municipalités, qui prévoit que chaque membre du conseil municipal doit remplir une déclaration d'intérêts pécuniaires;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Delvie Blais, conseillère
APPUYÉ PAR Madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité accepte le relevé ci-joint des déclarations d'intérêts pécuniaires;

TITRE	NOM	DÉCLARATION REMISE (OUI/NON)	DATE
Maire	Romuald Gallant (élu 02-11-2025)	Oui	2025-12-01
	Léonard Labrie	Oui	2025-12-04
Siège #1	Francine Blais	Oui	2025-11-27
Siège #2	Éric Gallant	Oui	2025-12-08
Siège #3	Angie Duguay (élue 02-11-2025)	Oui	2025-12-01
	Denis Rochette	Oui	2025-12-01
Siège #4	Kathy Ouellet (élue 02-11-2025)	Oui	2025-12-01
Siège #5	Nathalie Troquet-Marsh	Oui	2025-12-01
Siège #6	Delvie Blais (élue 02-11-2025)	Oui	2025-12-01
	Noëlline Gallant	Oui	2025-12-08

RÉSOLUTION N°151-12-2025
**CHEVALIERS DE COLOMB D'AGUANISH – DEMANDE DE
COMMANDITE / PÈRE NOËL DES ENFANTS**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil municipal fasse un don de 300.00\$ aux Chevaliers de Colomb d'Aguanish pour le Père Noël des enfants 2025.

RÉSOLUTION N°152-12-2025

DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU MAMH (FRR-VOLET 4) POUR UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE INTERMUNICIPAL AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN

Attendu que la municipalité d'Aganish reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

Attendu que les municipalités d'Aganish et de Natashquan désirent présenter un projet d'étude de faisabilité en vue d'une éventuelle coopération intermunicipale pour la mise en place d'un service de sécurité incendie dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité;

Attendu que les municipalités d'Aganish et de Natashquan projettent, une fois le projet réalisé, de mettre sur pied une régie intermunicipale afin d'assurer un pouvoir décisionnel équitable entre les deux parties;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- *Le conseil de la municipalité d'Aganish s'engage à participer au projet intitulé : Étude de faisabilité pour un service de sécurité incendie intermunicipal entre les municipalités d'Aganish et de Natashquan;*
- *Le taux d'aide maximal de la subvention de l'étude est de 20%. Par conséquent, le conseil accepte d'assumer 50% des coûts de l'étude qui ne seront pas couverts par la subvention du MAMH, soit un montant maximal de 4 426.54\$;*
- *Le conseil désigne la municipalité de Natashquan comme organisme municipal porteur du projet et autorise celle-ci à procéder au dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;*
- *Le conseil désigne la Municipalité d'Aganish comme organisme municipal de soutien;*
- *Le conseil nomme madame Marlène Blais, directrice générale pour signer tout document nécessaire, utile ou demandé par l'organisme municipal porteur du projet, aux fins de la présente demande de subvention.*

RÉSOLUTION N°153-12-2025
DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PLAN NORD
(FONDS D'INITIATIVES NORDIQUES) POUR UNE ÉTUDE DE
FAISABILITÉ D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

INTERMUNICIPAL AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN

Attendu que les municipalités d'Aganish et de Natashquan désirent présenter un projet d'étude de faisabilité en vue d'une éventuelle coopération intermunicipale pour la mise en place d'un service de sécurité incendie dans le cadre du Fonds d'initiatives nordiques du Plan Nord;

Attendu que les municipalités d'Aganish et de Natashquan projettent une fois le projet réalisé de mettre sur pied une régie intermunicipale afin d'assurer un pouvoir décisionnel équitable entre les deux parties;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- *Le conseil de la municipalité d'Aganish s'engage à participer au projet intitulé : Étude de faisabilité pour un service de sécurité incendie intermunicipal entre les municipalités d'Aganish et de Natashquan;*
- *Le taux d'aide maximal de la subvention pour l'étude est de 90%. Par conséquent, le conseil accepte d'assumer 50% des coûts de l'étude qui ne seront pas couverts, soit un montant de 553.32\$;*
- *Le conseil désigne la municipalité de Natashquan comme organisme municipal porteur du projet et autorise celle-ci à procéder au dépôt du projet dans le cadre du Fonds d'initiatives nordiques du Plan Nord;*
- *Le conseil désigne la municipalité d'Aganish comme organisme municipal de soutien;*
- *Le conseil nomme madame Marlène Blais, directrice générale pour signer tout document nécessaire, utile ou demandé par l'organisme municipal porteur du projet, aux fins de la présente demande de subvention.*

FORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LES PERSONNES ÉLUES

La directrice générale, madame Marlène Blais informe que les élus suivants :

- *Romuald Gallant*
- *Francine Blais*
- *Éric Gallant*
- *Angie Duguay*
- *Nathalie Troquet-Marsh*
- *Delvie Blais*

sont inscrits aux formations obligatoires mentionnées ci-bas;

Formation générale (MAMH) : 9 mois pour compléter

Formation en éthique et en déontologie (CMQ) : 6 mois pour compléter

RÉSOLUTION N°154-12-2025
ADHÉSION À L'ENTENTE POUR LE DÉPLOIEMENT D'APPAREILS
DE DÉSINCARCÉRATION

Attendu que la municipalité d'Aguanish en partenariat avec la MRC de Minganie relativement à son territoire non organisé et les autres municipalités locales formant la MRC souhaitent mettre en place un service de désincarcération lors de situations d'urgence;

Attendu que la municipalité souhaite exercer cette compétence en s'associant à d'autres municipalités par le biais d'une entente intermunicipale prévoyant comme mode de fonctionnement la fourniture de services par la municipalité de Havre-Saint-Pierre;

Attendu que le conseil municipal estime d'intérêt public que la municipalité adhère à cette entente intermunicipale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que *le conseil municipal autorise monsieur le maire Romuald Gallant et la directrice générale, madame Marlène Blais à signer pour et au nom de la municipalité l'entente intermunicipale à intervenir avec les municipalités de Havre-Saint-Pierre, Natashquan, Baie-Johan-Beetz Longue-Pointe-de-Mingan, Rivière-Saint-Jean, Rivière-au-Tonnerre, L'Île-d'Anticosti et la MRC de Minganie qui exerce sa compétence comme municipalité locale pour son territoire non organisé selon les conditions de l'entente telle que soumise;*

Que *la présente résolution soit transmise à la municipalité de Havre-Saint-Pierre.*

RÉSOLUTION N°155-12-2025
CORPORATION DU PORT RÉGIONALE DE NATASHQUAN /
REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

Attendu que le dossier du port régional de Natashquan est important pour les élus de la municipalité d'Aguanish;

Attendu que le conseil d'administration de la Corporation du port régional de Natashquan a parmi ses membres des communautés avoisinantes concernées par le projet;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Kathy Ouellet, conseillère
APPUYÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que *les élus de la municipalité nomment monsieur Éric Gallant, conseiller # 2 comme représentant de la municipalité d'Aguanish sur le conseil d'administration de la Corporation du port régional de*

Natashquan. En cas d'absence de monsieur Éric Gallant, monsieur Romuald Gallant, maire sera autorisé à le remplacer.

RÉSOLUTION N°156-12-2025
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) / REPRÉSENTANT MUNICIPAL

Attendu que la municipalité d'Aganish a l'obligation d'avoir un Comité consultatif d'urbanisme;

Attendu qu'un élu doit siéger sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

De nommer madame Angie Duguay conseillère # 3 comme membre du Comité consultatif d'urbanisme. La durée du mandat du comité est de deux (2) ans et il est renouvelable sur résolution du conseil.

RÉSOLUTION N°157-12-2025
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION / REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

Attendu que le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH) doit être composé de 2 représentants municipaux, 2 locataires et 3 socio-économiques;

Attendu que de nouveaux représentants municipaux doivent être nommés en lien avec les élections générales du 2 novembre dernier;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que *madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère # 5 et madame Francine Blais, conseillère # 1, soient mandatés pour représenter la municipalité sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH).*

RÉSOLUTION N°158-12-2025
DOSSIER FAMILLES ET ÂÎNÉS / REPRÉSENTANT MUNICIPAL

Attendu qu'une mise à jour de la politique familiale aînés aura lieu à court terme;

Attendu que l'agente de développement, madame Fanny Lachambre mettra sur pied un comité de pilotage pour l'élaboration de la politique familiale aînés;

Attendu qu'il est pertinent qu'un élu siège sur le comité de pilotage;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que madame Kathy Ouellet, conseillère # 4 soit mandatée pour siéger sur le comité de pilotage de la politique familiale aînés.

**RÉSOLUTION N°159-12-2025
COMITÉ RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES /
NOMINATION DES MEMBRES**

Attendu que les élus de la municipalité d'Aguanish ont constitué un comité de démolition comme le prévoient les articles 148.1 à 148.0.26 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Attendu que le mandat des membres du conseil municipal qui siègent sur le comité de démolition d'immeubles doit être renouvelé chaque année;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Angie Duguay, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que les élus suivants soient nommés membres du Comité de démolition en application avec le règlement # 001-04-2023 relatif à la démolition d'immeubles;

- Madame Francine Blais, conseillère # 1
- Madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère # 5
- Madame Delvie Blais, conseillère # 6

Que les membres du comité de démolition soient nommés jusqu'en décembre 2026 avec possibilité de renouvellement par le conseil municipal.

**RÉSOLUTION N°160-12-2025
INFRASTRUCTURE RÉCRÉOTOURISTIQUE MARITIME – ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Attendu que le conseil reconnaît l'importance du maintien des infrastructures maritimes à l'Île-Michon;

Attendu que le conseil reconnaît que la rampe de mise à l'eau nécessite une mise aux normes et des travaux majeurs en raison de sa vétusté;

Attendu que le mandat de mise aux normes et de réfection de la rampe du site de mise à l'eau à l'Île-Michon et de ses accès dépasse les compétences de la municipalité;

Attendu que les élus reconnaissent l'importance d'obtenir une étude de préliminaire du dit projet;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil autorise madame Marlène Blais, directrice générale à déposer une demande d'aide financière dans le Fonds Régions et Ruralité (FRR) Volet 4 pour une étude préliminaire pour la réfection de la rampe de mise à l'eau et des accès au montant de 27 900\$ excluant des taxes.

**RÉSOLUTION N°161-12-2025
PISTE CYCLABLE AGUANISH – ÎLE-MICHON / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Attendu que le conseil reconnaît l'importance du maintien des infrastructures de mobilité durable sur son territoire;

Attendu que la piste cyclable nécessite une réfection majeure et que ce mandat dépasse les compétences de la municipalité;

Attendu que madame Fanny Lachambre, agente de développement a demandé six (6) soumissions et que nous n'avons qu'une seule réponse conforme au mandat pour ce genre d'infrastructure;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil autorise madame Marlène Blais, directrice générale à déposer une demande d'aide financière dans le Fonds Régions et Ruralité (FRR) Volet 4 pour la réfection de la piste cyclable au montant de 97 470.00\$ excluant les taxes.

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT / COMPTE-RENDU

Madame Marlène Blais, directrice générale, remet aux membres du conseil le compte-rendu sur le suivi des dossiers passés, en cours et à venir de madame Fanny Lachambre, agente de développement.

SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER

Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des dossiers suivants :

- *Résumé des travaux publics*
 - *Présentation de la candidature Village Relais*
-
-

CORRESPONDANCES

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

AFFAIRES NOUVELLES

A) RÉSOLUTION N°162-12-2025 APPUI ET LOCATION DU LOT 5 356 238

Attendu que l'Appel d'offres pour l'acquisition d'un bloc de 300 MW d'énergie solaire photovoltaïque lancé par Hydro-Québec en juin 2025;

Attendu que la municipalité d'Aguanish est propriétaire du lot 5 356 238;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant,
conseiller
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh,
conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS*

***Que** la municipalité d'Aguanish appuie le développement d'un projet de parc solaire mené par le Groupe Axor inc. et éventuellement assujetti à la mise en place d'une entente avec la MRC de Minganie;*

***Qu'**à cet effet, si le projet était sélectionné par Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres A/02025-01, la municipalité confirme qu'elle accepterait de louer le lot 5 356 238 au cadastre du Québec, le tout en faveur du promoteur du projet. Le terrain ciblé d'une superficie approximative de 5 hectares est identifié comme la partie artificialisée jadis utilisée comme dépotoir aux coordonnées [50.225259, -62.063413].*

B) RÉSOLUTION N°163-12-2025 SERVICE D'INTERNET OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Attendu l'absence d'accessibilité à l'intérieur pour les résidents de l'office Municipal d'Habitation (OMH);

Attendu que les coûts reliés au branchement de l'internet à l'OMH dépassent la capacité financière de l'organisme;

Attendu la demande d'aide financière de la directrice de l'OMH d'Aguanish pour offrir ce service

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Delvie Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil municipal octroie une aide financière de 480.00\$ à l'Office Municipal d'Habitation (OMH) d'Aguanish afin d'offrir un accès à l'internet à leurs résidents.

Que cette aide financière soit conditionnelle à la réalisation du projet mentionné plus haut.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

RÉSOLUTION N°164-12-2025 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE la séance du conseil soit levée à 20h51.

*Monika Déraps
Greffière-trésorière*

*Romuald Gallant
Maire*